



Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.

FÉVRIER 2013 #38

## ÉDITO

Depuis 1947, l'INRS contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en France. Dès cette époque, il a sollicité la créativité de graphistes pour réaliser des affiches à vocation préventive. Une sélection de ce patrimoine au service de la prévention, soit environ 200 anciennes affiches, a été réunie par deux artistes dans un livre publié en 2012 et fait aujourd'hui l'objet d'une exposition. Si l'univers du travail a toujours inspiré des artistes, sa rencontre avec la culture offre l'opportunité d'aborder des questions de santé et sécurité au travail au-delà de la sphère professionnelle.

## Sensibiliser aux risques professionnels

# La culture au service de la prévention

Transférer les connaissances en santé et sécurité au travail et informer les entreprises comme les acteurs de la prévention, est l'une des principales missions de l'INRS.

Parmi ses ressources, l'Institut diffuse chaque année près d'un million d'affiches de sécurité auprès des entreprises. À l'ère du numérique, l'affiche est toujours d'actualité et demeure un outil essentiel pour la conduite de campagnes de prévention en entreprise. Son graphisme a accompagné les progrès technologiques, la tonalité de ses messages, l'évolution de la société, pour mieux transmettre les recommandations de santé et de sécurité. Aujourd'hui, l'INRS a souhaité offrir à ce patrimoine artistique une nouvelle visibilité avec l'exposition intitulée "Danger !". Présentée lors du 4<sup>e</sup> festival international "Filmer le travail" à Poitiers, cette exposition va s'installer au Musée du Conservatoire National des Arts et Métiers, à Paris. *Réalité Prévention* a souhaité donner la parole à Cizo et Felder, deux artistes à l'origine de ce projet.



## Sensibiliser aux risques professionnels

# La culture au service de la prévention

## chiffres clés

- 213 modèles d'affiches présents au catalogue INRS 2012
- 965 000 exemplaires diffusés en 2011

• L'exposition "Danger !" propose au visiteur un parcours à travers les affiches de l'INRS. Le but est de montrer comment la

mise en résonance des différentes

visions en matière de prévention des risques d'accidents sur le lieu de travail peut susciter différents

sentiments tels que le rire, l'étonnement, la consternation ou la nostalgie...

*Ferraille Production, du 24 juin 2013 au 5 janvier 2014 au Musée du Conservatoire National des Arts et Métiers, à Paris.*

• À l'initiative des auteurs Cizo et Felder, les *Éditions des Requins Marteaux* ont publié une sélection d'environ 200 affiches de l'INRS. *Trésors de l'Institut National de Recherche et de Sécurité, Les Requins Marteaux, mai 2012, ISBN : 978-2-84961-119-7.*

### ENTRETIEN AVEC LES ARTISTES CIZO ET FRÉDÉRIC FELDER

#### RP : Racontez-nous votre rencontre avec l'INRS...

Nous montons beaucoup d'expositions, et, de fait, nous nous retrouvons souvent dans les ateliers techniques des structures qui nous accueillent. À chaque fois que nous tombons sur une affiche de l'INRS, elle forçait notre admiration, nous nous prenions à rêver : "Ce serait vraiment fantastique d'en faire un livre !"

#### RP : Quel a été votre regard d'artiste sur ce patrimoine d'affiches ? Y avez-vous trouvé une source d'inspiration ?

La première fois que vous êtes en présence de la totalité du fonds d'affiches de l'INRS, vous savez pertinemment que vous êtes en face d'un trésor. D'où le titre du livre. Au-delà du plaisir visuel, il y a également la volonté d'offrir à tous la possibilité de s'inspirer artistiquement de ces chefs-d'œuvre de l'art graphique.

#### RP : Le livre édité par *Les Requins Marteaux* semblerait avoir trouvé un certain public. Êtes-vous surpris ?

Pas le moins du monde. Nous avons été surpris lorsque nous avons appris qu'aucun éditeur n'avait "sauté" sur

ce projet avant nous. Ce livre chez *Les Requins Marteaux* est bien plus qu'une surprise, c'est un cadeau du ciel !

#### RP : Pouvez-vous nous dévoiler les projets en cours avec l'INRS ?

Avec *Ferraille*, nous avons créé une exposition commune avec, dans une première partie, une mise en valeur des affiches de l'INRS et, dans une seconde partie, un miroir déformant, utilisant les codes de la sécurité au travail mais appliqués dans un nouveau contexte, comme le vêtement de travail à travers le monde, la tong de sécurité au Brésil, le gilet de mouton réfléchissant de Nouvelle-Zélande, le casque de protection en noix de coco de Papouasie-Nouvelle-Guinée... mais chut !

#### RP : Comment développer un axe culturel pour faire de la santé au travail un enjeu de société ? La culture au service de la prévention, vous y croyez ?

Faire réagir les entreprises, ou même les particuliers, aux dangers qui les entourent relève de la gageure. Étrangement, nous avons besoin de catastrophes imminentes pour agir efficacement. De là à dire que la culture est une catastrophe... Plus sérieusement, l'axe culturel est bénéfique car il propose une énigme à résoudre, nous pousse à réfléchir, à prendre conscience et, parfois même, à entrevoir une solution.

### Pour aller plus loin...

- Catalogue 2012 des affiches de l'INRS (ED 4501) - [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



## NOUVEAUTÉS



### Risques biologiques : pour rompre la chaîne de transmission

Comment intégrer le risque biologique dans le Document unique ? Tel est l'objectif de cette édition de l'INRS destinée

aux chefs d'entreprise. Fréquemment sous-évalué en raison d'un manque de visibilité (effets différés...), le risque biologique peut pourtant conduire à des infections, allergies ou intoxications aux conséquences parfois graves. De nombreux salariés sont potentiellement exposés à ces micro-organismes (bactéries, virus, moisissures...), notamment dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire ou des déchets. L'outil permet de mieux identifier et hiérarchiser les risques en gardant à l'esprit les principes de prévention permettant de rompre la chaîne de transmission.

À télécharger sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) - référence ED 4410

### Organiser la santé et sécurité dans son entreprise : qui fait quoi ?

Un nouveau guide de l'INRS propose aux chefs d'entreprise une méthode pour mettre en œuvre une véritable politique de prévention. Cette démarche doit permettre :

- de déterminer les rôles en matière de prévention et d'apporter aux salariés une visibilité sur ces attributions,
- d'animer et de coordonner la prévention en vue de rendre plus efficace le management de la santé et de la sécurité,
- d'intégrer la santé et la sécurité dans toutes les fonctions de l'entreprise,
- de préciser les compétences nécessaires et les éventuels besoins de formation.

À consulter et à télécharger sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) - référence ED 6141



### Risques de chutes de hauteur : prévenir à tous les niveaux !

L'Assurance maladie risques professionnels, l'OPPBTP et l'INRS ont conjointement rédigé un guide consacré à la prévention des risques de chutes de hauteur.

Celles-ci constituent la deuxième cause d'accidents mortels après ceux de la circulation. La prise de conscience du danger et de la gravité des effets doit être renforcée, notamment dans les situations de faible hauteur où la perception du risque est réduite, mais le danger bien réel. Ce guide généraliste s'adresse aux employeurs, préventeurs et maîtres d'ouvrage dans tous les secteurs d'activité.

À télécharger sur [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) - référence ED 6110

## L'INRS DANS LA PRESSE

### Social CE

Octobre 2012

#### « La montée en puissance des CHSCT » par Claire Padych

« Le décret du 5 novembre 2001 instaurant la création du document unique de sécurité (DUS) va au-delà du document unique d'évaluation des risques professionnels. Il augmente les missions du CHSCT. Même constat dans la fonction publique, pour laquelle l'accord du 20 novembre 2009 étend progressivement les compétences des CHS pour les transformer en CHSCT. [...] Philippe Jandrot, Directeur délégué aux applications à l'INRS, estime que "les élus du CHSCT devraient être mieux formés." Une formation à distance gratuite est disponible sur le site de l'INRS. »

#### Pourquoi-docteur.nouvelobs.com 15 novembre 2012

#### « Cancer du bitume : la justice prend des libertés avec la science » par Noémie Bertin

« Si la cour d'appel de Lyon vient de reconnaître un premier cas de "cancer du bitume", aucune étude scientifique n'a établi un lien formel entre l'exposition à ce dérivé du pétrole et la survenue d'un cancer. [...] »

"Le risque cancérigène est avéré pour le goudron mais pas pour le bitume", explique Cosmin Patrascu, expert conseil et risque chimique de l'INRS. Le goudron, qui provient de la distillation de la houille, a été formellement reconnu comme cancérigène, et son exposition au

travail classée comme maladie professionnelle. Il a donc été remplacé par le bitume, issu du pétrole. [...] Parmi la vingtaine d'études réalisées sur le caractère cancérigène de ce dernier, aucune n'est catégorique : ni les travaux menés par l'INRS, ni les analyses du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), n'ont permis d'arriver à une conclusion certaine. Le CIRC a cependant classé comme "cancérigène possible" l'exposition aux bitumes et à leurs fumées. [...] Bien que les études n'aient pas prouvé le caractère cancérigène des fumées de bitume, la vigilance est de mise. Car d'autres risques chimiques sont réels : l'INRS a en effet mis en évidence l'effet irritant de ces fumées, responsables d'affections des voies respiratoires et d'irritations oculaires. L'institut travaille à faire diminuer l'exposition à ces émanations toxiques des ouvriers routiers. Outre le port du masque et de gants, indispensables, il cherche à développer l'utilisation de systèmes de captage des fumées sur les machines d'épandage. "Il reste aussi à travailler sur des bitumes tièdes, chauffés à 120 °C au lieu de 160 °C d'ordinaire, ajoute Cosmin Patrascu. Ils émettent quatre à cinq fois moins de fumées, donc quatre à cinq fois moins de substances toxiques." »

### PIC

Janvier 2013

#### « ATEX : le pragmatisme s'impose »

« Un nuage de farine, une concentration de gaz ou de poussières de bois peuvent dans certaines conditions exploser. Ces atmosphères explosives font l'objet d'une réglementation précise dite "ATEX".

La prévention passe par une démarche de hiérarchisation et l'adoption des outils adéquats. [...] "Dans les faits, une bonne stratégie de prévention du risque ATEX s'inscrit dans une démarche de protection collective au travail, explique Benoît Sallé, expert d'assistance conseil à l'INRS. Il faut identifier les produits combustibles (gaz/vapeurs ou poussières) et étudier l'exposition éventuelle des salariés à ces produits. Il faut ensuite réduire au maximum l'exposition du personnel en mettant en place des systèmes qui permettent de capter tout ce qui est émis sur le lieu de travail, au plus près de la source d'émission. C'est ainsi que l'on réduit le volume ou l'occurrence de la zone à risque ATEX à proximité directe avec les opérateurs. Quand cela est bien fait, la zone ATEX se situe alors dans le système qui a permis de capter les matières volatiles (polluants, vapeurs de solvant ou produits de matières premières comme le bois ou la farine) [...] Ainsi, "le local d'une menuiserie ou d'une boulangerie n'est pas une zone ATEX dans son intégralité, souligne Benoît Sallé. Il faut réaliser une analyse fine des locaux pour identifier les endroits où il y a réellement présence de poussières en suspension. Les machines seront ensuite équipées de systèmes de captage des poussières qui permettent d'éviter l'accumulation de ces dernières." »

### Santé Magazine

Décembre 2012

#### « Comment bien s'éclairer ? »

« Devant l'ordinateur, il faut éviter les reflets et les éblouissements, responsables de fatigue visuelle. Pour cela, l'écran doit être placé perpendiculairement à une fenêtre. Sa surface doit être mate et non réfléchissante et les caractères doivent s'afficher sur un fond clair, "il faut régler la luminosité, en particulier sur les ordinateurs portables, qui ont un type d'écran particulier", souligne François Gail, physiologiste à l'INRS. L'éclairage jugé le plus confortable est celui qui est dirigé vers le plafond. Pour le confort visuel, il est important d'éviter les sources lumineuses (par exemple, une ampoule nue) dans un angle de 30° au-dessus du niveau des yeux. »

### Entreprise & Carrières

8 janvier 2013

#### « Qualité de vie au travail : une stratégie à bâtir avec les salariés » par Virginie Leblanc

« Notion plus large que la prévention des risques psychosociaux, la qualité de vie au travail s'inscrit de plus en plus à l'agenda des DRH. [...] Au-delà de l'absentéisme, du turnover et des arrêts maladie, "les entreprises doivent se doter d'indicateurs spécifiques, construits localement, en lien avec leur activité. De plus, s'ils sont imposés, il y a un risque fort qu'ils ne soient pas compris, prévient Éric Draï, chercheur au département Homme au travail de l'INRS. Mais la vraie question sensible demeure l'usage qui en est fait. Il existe une dérive possible si les indicateurs sont inscrits dans les objectifs de performance des managers et que ces derniers se centrent uniquement sur leur évolution en oubliant pourquoi ils ont été déterminés." »

### Environnement Magazine

Janvier 2013

#### Brève

« L'INRS propose depuis janvier une formation pour obtenir le CATEC, le certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés. Plébiscité par la profession, il va permettre d'unifier l'offre de formation et de la développer auprès des salariés. L'intervention dans les réseaux en milieu confiné peut s'avérer dangereuse. C'est pourquoi la CNAMTS a édité une recommandation (R 447) en 2009 formalisant la prévention des accidents. Aujourd'hui, celle-ci débouche sur le CATEC, qui est désormais la référence en termes de pratiques de prévention lors d'interventions dans les réseaux d'eau et d'assainissement. Élaboré par l'INRS, des représentants des organismes de formation, des employeurs et des salariés d'entreprises et de collectivités, il vise à établir un référentiel unique. "Nous allons dans un premier temps certifier les formateurs. Ensuite, nous habillerons les organismes de formation, les grandes entreprises et les collectivités qui réaliseront les formations CATEC auprès des salariés", précise Catherine Montagnon, adjointe du directeur des applications à l'INRS. Environ 35 000 salariés sont concernés par ce certificat, renouvelable tous les trois ans mais non obligatoire. »

### Rue89

22 janvier 2013

#### « Pour se concentrer au bureau, il faut avoir bien chaud » par Elsa Faymer

« Le Code du travail impose à l'employeur de chauffer les locaux de travail fermés pendant la saison froide de façon à maintenir une "température convenable". En outre, l'employeur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection des salariés contre le froid et les intempéries, après avis du médecin du travail et du CHSCT ou, à défaut, des délégués du personnel. Cette "température de confort", comme l'appellent les chercheurs, est évidemment très personnelle et dépend de l'activité, mais les études et les observations de terrain permettent de déterminer quelques "normes", précise Jean-Pierre Meyer, chargé d'études à l'INRS : "On situe la température de confort entre 19 et 25 °C, si on a une activité physique limitée. Le corps ne souffre alors pas objectivement de la température, il n'y a pas de travail physiologique spécifique. Plus précisément, poursuit le médecin-chercheur, la température de confort se situe : autour de 19 °C dès que les salariés bougent un peu ; plutôt à 23-24 °C dans les moments où les salariés exercent un "travail mental" sans se déplacer." »

## Coopération entre l'INRS et l'IST de Lausanne (Suisse)

L'INRS et l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST) de Lausanne ont récemment signé une entente-cadre de partenariat. Elle vise à formaliser et à développer les coopérations bilatérales en matière de recherche et d'expertise. Des travaux sont en cours dans les domaines de la perméation cutanée et des fumées de bitume. D'autres sujets sont d'ores et déjà évoqués : exposition professionnelle aux brouillards d'huile, évaluation des outils de modélisation de l'exposition, mycotoxines et nanoparticules.

## Prévention des risques chimiques

### Enquête dans les petites entreprises

Une enquête de l'INRS réalisée par l'Institut IFOP apporte des éclairages sur la sensibilisation au risque chimique et sur son évaluation dans les petites entreprises (moins de 50 salariés). La première partie de l'étude a permis de vérifier le taux d'informatisation afin de définir si les outils d'aide à l'évaluation des risques chimiques étaient adaptés. Avec 97 % des entreprises interrogées ayant accès à au moins un équipement, les résultats confortent cette stratégie. Concernant la sensibilisation, 89 % des entreprises interrogées manipulent des produits chimiques. Dans la plupart des cas, il s'agit de carburants (53 %), de nettoyeurs ménagers (48 %) ou de colles (47 %). Environ un quart manipulent également des peintures (26 %), des dégraissants (25 %) ou des résines (22 %), 13 % emploient des nettoyeurs industriels et 7 % des produits phytosanitaires. Mais l'enquête met en évidence une méconnaissance de leur présence au sein des sociétés, car si 36 % des dirigeants indiquent spontanément que leur entreprise en utilise, 53 % n'en ont pas conscience. L'Institut engage un certain nombre d'actions spécifiques aux petites entreprises. Il s'agit par exemple d'outils d'aide à l'évaluation des risques co-réalisés avec des fédérations professionnelles.

Pour en savoir plus : <http://www.inrs.fr/accueil/footer/presse/cp-etude-ifop.html>



© Éric Franceschi / INRS

### Contribution de l'INRS à la réglementation européenne

L'INRS a conduit une étude expérimentale pour évaluer la toxicité prénatale de la N-éthyl-2-pyrrolidone (NEP), solvant organique utilisé comme alternative à la N-méthyl-2-pyrrolidone (NMP), classée catégorie 1B par l'Union européenne pour ses effets toxiques sur le développement. Cette substance est rencontrée dans l'industrie des peintures, vernis et colles, et comme agent de nettoyage et de dégraissage. Les travaux de l'INRS ont mis en évidence que la NEP provoque des malformations et une mortalité embryonnaire chez le rat et qu'elle n'est donc pas appropriée comme produit de substitution. L'ECHA\* s'est basée sur ces résultats pour recommander le classement de la NEP en reprotoxique 1B "pouvant nuire au fœtus". Ce classement s'accompagnera d'un nouvel étiquetage indiquant ce danger aux salariées enceintes.

\*European Chemicals Agency  
(Agence européenne des produits chimiques)

### AGENDA

**CONFÉRENCE EUROPÉENNE "MAINTIEN DE L'EMPLOI EN EUROPE. POLITIQUES DE RÉADAPTATION ET DE RETOUR AU TRAVAIL"**  
19 mars 2013 | MAISON DE LA RATP (PARIS 12<sup>E</sup>)  
[www.eurogip.fr](http://www.eurogip.fr)

**JOURNÉE D'INFORMATION TECHNIQUE INRS "THERMODÉSORPTION ET SANTÉ AU TRAVAIL"**  
21 mars 2013 | PARIS

**CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE INRS SUR LES ALLERGIES PROFESSIONNELLES**  
3 au 5 avril 2013 | NANCY  
3<sup>e</sup> édition du cycle de conférences scientifiques

**SALON PRÉVENTICA**  
28 au 30 mai 2013 | LILLE  
Stand et conférences INRS avec l'Assurance maladie risques professionnels - <http://www.preventica.com/>

**COLLOQUE AISS "CULTURE DE PRÉVENTION - APPROCHES FUTURES"**  
25 au 27 septembre 2013 | HELSINKI (FINLANDE)  
Organisé par le FIOH avec la contribution de l'INRS et du KOSHA sud-coréen  
Pour en savoir plus : [www.ttl.fi/cultureofprevention2013](http://www.ttl.fi/cultureofprevention2013)



Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles  
65, boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris | Tél.: 01 40 44 30 00 | Fax: 01 40 44 30 99 | [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) |  
Contact: [realiteprevention@inrs.fr](mailto:realiteprevention@inrs.fr) | Unité Communication externe | Directeur de la publication: Stéphane Pimbert |  
Rédacteur en chef: Stéphane Vaxelaire | Rédaction et réalisation: Patricia Bernard, Stéphane Vaxelaire |  
Avec la contribution de: Damien Larroque, Régina Schütt-Gérard | N° ISSN: 1762-3561 |  
Conception graphique & mise en page: [www.traitudunion-com.fr](http://www.traitudunion-com.fr) |  
Suivez l'actualité de l'INRS sur Twitter : [www.twitter.com/INRSfrance](http://www.twitter.com/INRSfrance)

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

